

## COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2021 - Commune de TRIAIZE

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TRIAIZE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy BARBOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13	<b>Étaient présents les conseillers municipaux suivants :</b> Mrs-Mmes BARBOT Guy, DARDOT Gérard, DRENEAU Aurélie, GREAU Etienne, HERITEAU Hélène, JOUIN Geraldine, JOUSSEAUME Didier, LANDAIS Jean-Marie, PIAUD Joël, RENOUX Isabelle, LIOTTIN Jean-Luc, PIZON Béatrice <b>Absents excusés :</b> Mr TAUPIER Gilles pouvoir à Jean-Luc LIOTTIN, BONNIN David, GIRAUDET Marie
---	---

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, a élu à l'unanimité, Didier JOUSSEAUME pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

---

#### **2021/91 : OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES ANNEE 2021**

---

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission des Finances du 15/09/21, arrête les attributions de subventions pour l'année 2021 de la manière suivante :

Associations	Proposition commission	Vote CM 2021
Association Donneurs de sang	50,00 €	50,00 € Unanimité
Centre de soins infirmiers ACSM	600,00 €	600,00 € Isabelle RENOUX s'est retirée de la salle Présents : 11 Votants : 12 Unanimité
Club amitié Triolais	650,00 €	650,00 € J-Luc LIOTTIN s'est retiré de la salle Présents : 11 Votants : 11 Unanimité
Tennis Club Triolais	en attente de complément	1 000,00 € Unanimité
USMT Foot	1 240,00 €	1 240,00 € Joël PIAUD s'est retiré de la salle Présents : 11 Votants : 12 Unanimité
Accueil solidarité Luçon	30,00 €	30,00 € Unanimité
Amis solidarité insertion Luçon	30,00 €	30,00 € Unanimité
Banque alimentaire de la Vendée	60,00 €	60,00 € Unanimité
Restaurants du cœur Vendée	250,00 €	250,00 € Unanimité
Secours populaire français Fédération Vendée	75,00 €	75,00 € Unanimité
Solidarité Paysans 85	50,00 €	50,00 € Unanimité
Croix-Rouge Française unité locale Luçon	75,00 €	75,00 € Unanimité
MFR L'Hébergement	20,00 €	20,00 € Unanimité
CFA MFR St Gilles Croix de Vie	20,00 €	20,00 € Unanimité
AFORBAT VENDEE BTP CFA Vendée	20,00 €	20,00 € Unanimité
MFR La Ferrière CFA IFACOM	40,00 €	40,00 € Unanimité
Inspection Education Nationale RASED	90,00 €	90,00 € Unanimité
MFR Mouilleron Saint Germain	20,00 €	20,00 € Unanimité
Urma Vendée/ chambre des métiers	60,00 €	60,00 € Unanimité
MFR Mareuil s/Lay HORTICOLE-CFA	20,00 €	20,00 € Unanimité
MFR Rives de l'Yon	20,00 €	20,00 € Unanimité
Enveloppe financière prévue au budget 2021 : 7000 €		4 420 €

---

#### **2021/92 : OBJET : Tarif pour parc de stationnement réglementé**

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le tarif applicable au parc de stationnement réglementé, à la valeur suivante : **Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, en euros TTC : 11 €** par tranche de 24 h.

---

#### **2021/93 : OBJET : Avenant n°1 au contrat pour la délégation du service public avec Camping-car Park**

---

Depuis la signature du contrat initial pour la délégation du service public avec Camping-car Park, 10 places de stationnements stabilisés forment un parc de stationnement réglementé.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat pour la délégation du service public avec Camping-car Park, le délégataire.**

## 2021/94 OBJET : Décision modificative n°1/2021 – budget annexe camping

Sur proposition du Maire, le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les virements de crédits qui constitueront la décision modificative n°01/2021 du budget annexe camping.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 1337 : Dot soutien à l'invest local		6 261,22 €		
<b>TOTAL D 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>6 261,22 €</b>		
R 1347 : Dot soutien à l'invest local				6 261,22 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>				<b>6 261,22 €</b>
<b>Total</b>		<b>6 261,22 €</b>		<b>6 261,22 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>6 261,22 €</b>		<b>6 261,22 €</b>

## Retour sur l'étude de faisabilité concernant le projet « Rénovation de bâtiments (agence postale et logement) et agencement de la zone accueil de la mairie »

L'étude de faisabilité a été présentée au conseil municipal. Vu l'estimation élevée des travaux, d'autres solutions sont envisagées et le plan de financement doit aussi être affiné afin que le conseil puisse se prononcer sur ce projet.

## Rapport des commissions

### Voirie :

Rue des Mancheresses : travaux de la SAUR  
Route de St Denis du Payré : les rampants du plateau surélevé refaits  
Travaux en cours Rue Nationale

**Projet Lotissement** : réflexion en cours – étude à venir

**Ecole** : dossiers de candidatures vont être déposés à la mairie.

### Commission environnement, aménagement :

#### **Balayage :**

BODIN ASSAINISSEMENT est titulaire du marché à compter du 1<sup>er</sup>/10/2021 (groupement de commande réalisé par la CdC SVL). Nouveau tracé intégré à compter du 1<sup>er</sup>/10.

**Cimetière** : Estimation de Mr Paul GIRAUD (Aménagement Ingénierie VRD) : enrobé normal, une 1<sup>e</sup> tranche pourrait être réalisée. Voir le budget.

**Illuminations de fin d'année** : 5 guirlandes candélabre - 3 pour mettre dans les tilleuls de la place (devis autour de 2300 € TTC).

**Valorisation du chemin cabane verte** route de Chasnais. Mr JOSEPH Richard, chargé de mission au Parc Naturel Régional du Marais Poitevin est venu sur site pour visite et étude. Réflexion par la commission aménagement et environnement sur le public à cibler ainsi que sur les aménagements à mettre en œuvre (accent sur la faune et la flore, améliorer les points de vue, plateforme d'observation à signaler, valorisation du patrimoine).

### Camping :

Concernant la fréquentation, les chiffres pour le mois de septembre sont très bons par rapport à 2020. Penser à mettre du poisson dans le plan d'eau. Développer l'accueil vélo.

### Association :

Une demande de prêt de salle en vue d'animer des ateliers de bricolage a été adressée à la mairie par l'association « Familles Rurales » « ATELIER MA DECO ». Le club house pourrait lui être mis à disposition.

## 2021/95 OBJET : Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal de certaines de ses attributions (article L2122-22 du CGCT). Al. 15 – Droit de Prémption Urbain

Le Maire indique qu'il a déclaré aux intéressés que la commune de Triaize n'utilisera pas de son droit de préemption pour les opérations décrites ci-dessous.

- Le 18 août 2021, la commune a reçu de la part des conjoints TETARD, une déclaration d'intention d'aliéner le bien sis 6 rue nationale, cadastré E 1085 et E 1331
- Le 30 août 2021, la commune a reçu de la part de Monsieur et madame CARDAMONE Richard, une déclaration d'intention d'aliéner le bien sis 8 rue du puits doux, le Vignaud, cadastré G 385, 386, 837, 1010.
- Le 4 septembre 2021, la commune a reçu de la part de Monsieur CHAPITREAU Xavier et Madame DURAND Stéphanie, une déclaration d'intention d'aliéner le bien sis 17 rue de l'hippodrome, cadastré E 1113.
- Le 16 septembre 2021, la commune a reçu de la part de Monsieur NAULEAU Alexandre, une déclaration d'intention d'aliéner le bien sis 4 impasse des vendanges, cadastré ZA 547.

Affiché le : 30/09/2021

Le Maire, Guy BARBOT